RCS : ST NAZAIRE
Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00912
Numéro SIREN : 810 629 063
Nom ou dénomination : ABDL

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2023 sous le numéro de dépôt 8752

ABDL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 65, Avenue du Président Roosevelt
44250 SAINT-BRÉVIN-LES-PINS
RCS ST-NAZAIRE n ° 810 629 063

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente Juin, à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur David RIOU, propriétaire de 75 parts sociales,
- Madame Laurie TISSERAND, propriétaire de 75 parts sociales,

Soit un total de 150 parts sociales
Sur les cent-cinquante (150) parts composant le capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur David RIOU, associé-gérant.

Il déclare être régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 31 décembre 2021,
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mise à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus à la gérance,
- Examen du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

DR LT

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports de la gérance, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne quitus entier et sans réserve au Gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à – 23 380,93 euros, de la manière suivante :

- La somme de ..... - 23 380,93 euros
  affectée au compte autres réserve qui se trouve porté à la somme de 17 976,83 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés approuve les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues entre Monsieur David RIOU et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur David RIOU s'étant abstenu et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

DR LT

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés approuve les conditions d'exécution des conventions conclues entre Madame Laurie TISSERAND et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés votants, Madame Laurie TISSERAND s'étant abstenue et ses parts n'ayant pas été prises en compte dans le calcul de la majorité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que la société a constaté dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant de 6 150,00 euros correspondant à la rémunération nette perçu par Monsieur David RIOU, au titre de son mandat de gérance. La société a pris en charge un montant de 2 893,00 euros correspondant aux cotisations sociales obligatoires du régime des travailleurs indépendants de Monsieur David RIOU.

L'assemblée générale prend acte que la société a constaté dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un montant de 6 150,00 euros correspondant à la rémunération nette perçu par Madame Laurie TISSERAND, au titre de son mandat de gérance. La société a pris en charge un montant de 2 375,00 euros correspondant aux cotisations sociales obligatoires du régime des travailleurs indépendants de Madame Laurie TISSERAND.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et les associés.

Monsieur David RIOU



Madame Laurie TISSERAND



ABDL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 65, Avenue du Président Roosevelt
44250 SAINT-BRÉVIN-LES-PINS
RCS ST-NAZAIRE n ° 810 629 063

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à – 23 380,93 euros, de la manière suivante :

- La somme de ..... - 23 380,93 euros
  affectée au compte autres réserve qui se trouve porté à la somme de 17 976,83 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
La Gérance



ABDL

65, AV. DU PRESIDENT ROOSEVELT

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

Comptes Annuels au : 31 décembre 2021

APE : 5610A SIRET : 81062906300027

Copie certifiée conforme à l'original

VILLANDRY & ASSOCIES
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE REGION PAYS DE LA LOIRE
7, Rue de Bretagne – 44410 SAINT-LYPHARD
Téléphone : 09 83 53 31 36 Télécopie : 09 55 80 77 44
E-mail : cabinet@villandry-associes.com – SIRET 802 665 497 00029
Site internet : www.villandry-associes.com

BILAN BIC - ACTIF

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement				61		
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	95 146		95 146			
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains				17		16
Constructions					2 790	
Installations tech., matériel & outillages	21 726	2 565	19 161		6 050	
Autres immobilisations corporelles	8 970	1 659	7 311		285	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations				3		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	4 370		4 370			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**130 212**	**4 223**	**125 989**	**81**	**9 124**	**16**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro	5 627		5 627	4		
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances Clients et Cptes rattachés (3)				3		10
Autres créances (3)	5 217		5 217		5 583	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance (3)	19 332		19 332	12	35 530	63
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**30 176**		**30 176**	**19**	6 325 **47 438**	11 **84**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**160 388**	**4 223**	**156 165**	**100**	**56 562**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 500)	1 500	1 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	150	150		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	41 358	28 652	12 705	44
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-23 381	12 705	-36 086	-284
SITUATION NETTE	19 627	43 008	-23 381	-54
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**19 627**	**43 008**	**-23 381**	**-54**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	110 000	72	109 928	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 028	6 613	6 415	97
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 183	3 165	5 018	159
Dettes fiscales et sociales	5 327	3 705	1 622	44
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**136 538**	**13 554**	**122 984**	**907**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**156 165**	**56 562**	**99 603**	**176**
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	*136 538*			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs		*72*		

ANNEXE COMPTABLE

ABDL

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 156 164,90 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -23 380,93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.